AUFIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°2 ANNÉE 2022

Pays : France

Région : lle de France

Département : Yvelines

Arrondissement: Mantes-la-Jolie

Canton: Bonnières sur Seine

Code commune: 78325

Code postal: 78580

Population: 609 habitants

Superficie: 7,77 km²

Maire: Jean-Claude Langlois





L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNEE 2023!

Table des matières

EDITORIAL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	<u> 5</u>
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS	
Taxe fonciere 2022 decryptage	
LES NOUVEAUX AGENTS A JUMEAUVILLE	
LES ECONOMIES D'ENERGIE REALISEES DANS LE VILLAGE	
ÉCLAIRAGE PUBLIC ET CHAUFFAGE	
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	
Regeneration du cours de tennis	
Aire de jeux des enfants	
AIRE DE STATIONNEMENT VELOS	
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS	
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	
14 JUILLET 2022	
11 Novembre 2022	_
20 novembre 2022 : Hommage a une dame de Cœur : Marie-Laurence Fevre	
20 JANVIER 2023 COLLECTE DE SAPINS	
Naissances	
Mariages / Pacs	14
Deces	
Le recensement obligatoire a 16 ans: Necessaire pour les inscriptions au Bac et permis de conduire	
ÉLECTIONS LEGISLATIVES 2022 RESULTATS SUR JUMEAUVILLE	
VILLAGE FLEURI	
COMMISSION ACTIONS SOCIALES	
Nos actions	16
Numeros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin	16
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION	17
Vos demarches administratives sur le site de l'ANTS c'est gratuit et securise!	17
RETROUVEZ TOUT SUR LA DIGITALISATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES SUR LE SITE DE L'ANTS	
COHABITATION CHASSEURS / RANDONNEURS EN PERIODE DE CHASSE	
RAPPEL DES PERIODES ET HORAIRES DE CHASSE ARRETE N°78-2022-05-20-00004	
PRECONISATIONS DES CHASSEURS AU NIVEAU NATIONAL	
PRECONISATIONS DES CHASSEURS AU NIVEAU NATIONAL	
CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE	
CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES À LA CONSOMMATION HUMAINE	20
GESTES CITOYENS & ECOLOS	21
GRAND PARIS SEINE & OISE (GPS&O):	21
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)	
ADEME DES CONSEILS ET DES AIDES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE	
PICS DE CONSOMMATION ELECTRIQUE : LES APPAREILS A EVITER OU A DECALER	
Pour suivre votre consommation	
DECHETERIES: PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER ET CONDITIONS D'ACCES	

COLLECTES POUR JUMEAUVILLE	26
LE TRI : UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE	26
STOP AUX LINGETTES ELLES SONT INDIGESTES	28
ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	29
RELAIS PARENTS ENFANTS	29
VIE SCOLAIRE	
LES MATINEES D'EVEIL	
VIE ASSOCIATIVE	33
LES ARTS JUMEAUVILLOIS	
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS	_
LA BIBLIOTHEQUE	
FETES ET ANIMATIONS	
JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	37
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE	38
TENNIS	39
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78	40
YOGA	41
Danse Orientale	42
TAI JITSU	43
TEMPO	43
LES PROFESSIONNELS	44
NUMEROS UTILES	46

Comité de rédaction :

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie-Laure LAROCHE, Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé et distribué par nos soins en 330 exemplaires, en décembre 2022 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, mais pour beaucoup la morosité est de mise, la crise sanitaire fait toujours partie de notre quotidien, même si nous avons appris à vivre différemment.

Vue la conjoncture actuelle, l'heure est à faire des économies.

Malgré de gros efforts pour diminuer les dépenses de fonctionnement avec un budget très très serré, nous nous efforçons quand même de faire fonctionner la commune au mieux. Le budget reste équilibré malgré la flambée des prix.

J'ai décidé de supprimer mes vœux, il ne sera pas installé de décorations de Noël dans les rues, seules des guirlandes seront posées sur la Mairie et dans le tilleul de la place. Avec les Conseillers nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

Avant de conclure, je remercie l'équipe d'élus qui m'accompagne en cette période difficile, les agents de la Mairie, toujours à votre service, et les enseignants. Je ne peux m'empêcher en abordant l'école d'avoir une pensée pour Marie-Laurence.

Merci aux associations qui perdurent comme elles peuvent avec le soutien de leurs adhérents.

Merci à tous les artisans jumeauvillois qui sont venus gracieusement faire des travaux d'entretien et de réparations sur les bâtiments communaux.

Pour terminer, je vous souhaite une très belle année 2023. Remplie de joies familiales, de convivialité, de bonheur partagés, et surtout de vivre dans un pays fidèle à sa devise

« Liberté, Égalité, Fraternité »

Mais surtout prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Le Maire,

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville, après leur validation au conseil suivant.



N'hésitez pas à les consulter pour plus de détails sur le site de la mairie : http://mairie-jumeauville.fr
Les procès-verbaux des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux dans le village, seule la liste des délibérations est affichée suite à la réforme ci-dessous :

Réforme sur la publication des actes en vigueur au 1er juillet. 2022

En application de l'article 78 de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 a pour objet de moderniser, simplifier, clarifier et harmoniser les règles et les formalités qui régissent la publicité, l'entrée en vigueur et la conservation des actes pris par l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements toutes strates confondues.

Aussi, depuis le 1^{er} juillet 2022, la publication dématérialisée des actes devient la norme. Les formalités de publicité des arrêtés (y compris pour l'urbanisme) et délibérations doivent se faire sur le site internet de la commune.

Lors de sa séance du 28 juin 2022, le conseil municipal a décidé d'adopter la publicité des actes de la commune sur le site Internet et sur papier disponible en mairie de manière permanente et gratuite.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2022 N°15

- 0. Compte-rendu du conseil municipal du 5 Mai 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 5 Mai 2022
- Tarifs communaux : Salle Polyvalente, cimetière communal, cantine scolaire, garderie municipale, publicité dans le bulletin municipal, droit de place pour les commerces ambulants, repas du 13 juillet 2022
- 2. Publication des actes
- 3. Numérotation de rue

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Septembre 2022 N°16

- 0. Compte-rendu du conseil municipal du 28 Juin 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 28 Juin 2022
- 1. Décès d'un agent
- 2. Création d'emploi permanent et modification du tableau des effectifs
- 3. Règlement de location de la salle polyvalente

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Octobre 2022 N°17

- 0. Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 Septembre 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 20 Septembre 2022
- 1. Correspondant incendie et secours
- 2. Rapport d'activité 2021 et compte administratif 2021 de la CU GPSEO
- 3. Provisions sur créances

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Novembre 2022 N°18

- 0. Compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2022 : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2022
- 1. Décision modificative n° 2
- 2. Dépenses d'investissement crédits budgétaires
- 3. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 1er janvier 2023
- 4. Logement communal 101 Grande rue
- 5. Classe verte
- 6. Sobriété énergétique
- 7. SEY Rapport d'activité 2021

ARRETE du Maire 2022-10-01

Instauration d'un sens prioritaire de circulation sur la commune, rue de Goussonville (priorité aux véhicules montants).

Taxe fonciere 2022 decryptage

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du montant de votre imposition :

- 1) Augmentation des bases d'imposition décidée par l'État de 3,4 % qui se répercute sur l'ensemble des impôts fonciers des contribuables français ;
- 2) Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties fixé à 6 points, instauré en février 2022 par GPSEO;
- 3) Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties augmenté de 3,5 points par la commune.

Mais, suppression totale ou progressive de la taxe d'habitation et de la taxe audiovisuelle

La commune a toujours essayé de limiter les augmentations d'impôts pour ses administrés.

- ➤ En 2021, du fait de la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière sur le bâti (TFB) est transférée aux communes, diminuée d'un coefficient correcteur basé sur le taux communal 2017. Ceci afin de compenser la diminution de recettes pour la commune, or, le transfert de la TFB départementale avec l'application du coefficient correcteur ne suffisait pas à combler les recettes attendues si la taxe d'habitation était toujours en vigueur.
 - C'est pourquoi une augmentation de 1,5 point a été votée en 2021 et une de 3,5 points en 2022 par la commune, mais, plus d'augmentation départementale (pour mémoire, en 2016, le Département avait voté une augmentation de 5 points).
- ➤ De plus, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État diminue chaque année du fait qu'elle est calculée en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal des habitants, qui est élevé à Jumeauville.

Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant de l'impôt qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Aujourd'hui, la commune est encore en-dessous du taux moyen de la strate nationale des communes de 500 à 2000 habitants :

2021	Foncier bâti	Foncier non bâti		
Jumeauville	25.08 %	25.50 %		
Communes de même strate	34.89 %	43.76 %		

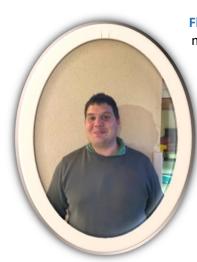
Ainsi, la commune est pénalisée car elle n'a pas augmenté les impôts régulièrement chaque année et que la compensation de l'État diminue tous les ans compte tenu du potentiel fiscal de ses habitants.



LES NOUVEAUX AGENTS A JUMEAUVILLE



Marine a commencé à travailler auprès des enfants à l'âge de 19 ans pour payer ses études sur Paris. Elle a été animatrice pendant 11 ans, puis il y a 3 ans elle a commencé en tant qu'ATSEM pour la ville des Essarts-Le-Roi.



Florent nous a rejoint en mai 2022, il s'occupe des locaux de l'école et de nos espaces verts dans la commune. Il a auparavant travaillé dans différents domaines, tel que la poissonnerie, espaces verts, ou entretien des locaux.

Marine habite depuis 5 ans notre belle commune, elle nous a rejoint à l'école depuis la rentrée scolaire en septembre 2022.



LES ECONOMIES D'ENERGIE REALISEES DANS LE VILLAGE Éclairage public et chauffage



Dans les petites rues de Jumeauville, GPSEO a installé des lanternes avec des ampoules de type « LED » permettant une économie d'électricité. L'intensité lumineuse est diminuée de 70% à partir de 23h.



Dans la Grande Rue, des lanternes de même type seront installées après l'enfouissement des réseaux dont la réalisation n'est pas encore fixée par GPSEO.

- L'éclairage de l'église et du lavoir ont été éteints.
- L'éclairage de la cour de l'école a été réglé de façon à n'éclairer que pendant les horaires de présences.
- Après délibération au conseil du 29 novembre, l'éclairage public sur toute la commune sera éteint de 23h à 5h.
- Les illuminations de Noël seront limitées à la mairie et au tilleul sur la place du village.
- La température a été baissée dans les locaux communaux et à l'école.

LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Régénération du cours de tennis

Le terrain de tennis de la commune présentait quelques défauts préjudiciables aux joueurs bien que le terrain soit sain, selon l'entreprise chargée de la réfection.

Une opération de démoussage en profondeur était recommandée afin de permettre au court de retrouver sa porosité initiale, de supprimer les risques d'accidents dus aux glissements et d'éviter le délitage lié au gel des mousses humides incrustées dans le béton poreux. Cette opération était également nécessaire pour une bonne accroche de la peinture.



Un ragréage a été effectué à base de résine pour colmater les zones abimées avec application d'un voile de résine pour fixer les grains de porphyre. Pour finir, une peinture générale « spéciale tennis » a été appliquée.

Ces travaux ont été financés par la commune, le fonds de concours de GPSEO et un don de la section « tennis » de Jumeauville loisirs.



Aire de jeux des enfants



Pour la sécurité des plus petits, le revêtement en copeaux de bois de l'aire de jeux a été renouvelé.

Aire de stationnement vélos



Dans le cadre de la stratégie de déploiement de l'offre de stationnement cyclable de GPSEO, des arceaux vélo, modèle trombone, ont été installés sous le tilleul de la place de la mairie, à l'école et derrière la mairie.

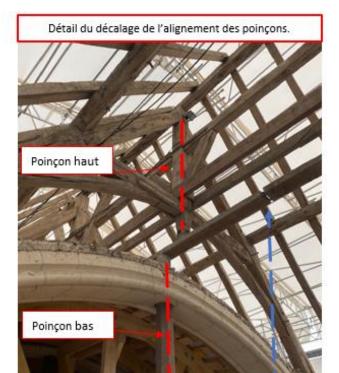


Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens

L'opération de restauration est commencée

Dès le mois de juillet, vous avez pu voir l'échafaudage parapluie se draper autour de l'église.

Les tuiles déposées, laissent apparaître une charpente en très mauvais état et on peut constater les désordres engendrés par la reprise de la charpente réalisée lors de précédents travaux en 1899.



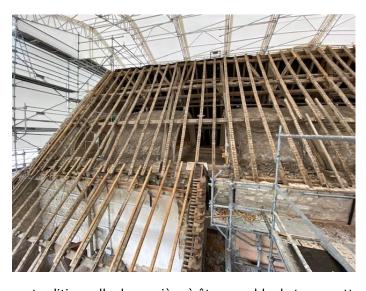
Lisse longitudinale de faible section pour reprise du décalage

A cette occasion le poinçon bas et l'entrait ont été repris probablement à cause d'un affaissement global de la charpente vers l'Ouest. La partie masquée par la voûte a été laissée en l'état en conservant sont basculement vers l'Ouest alors que le poinçon et l'entrait ont été replacés pour que le poinçon soit

Des pièces de bois de faible section, très fragiles et

vertical.

n'assurant pas la transmission des efforts ont été mises en œuvre. Au moment de ces travaux une voûte maçonnée a été créée en appui sur les murs de façade. Cette voûte menaçait de s'effondrer, ce qui a conduit à la nécessité de déposer les deux premières travées depuis la façade Ouest en 2020.



Compte-tenu de ces constatations très alarmantes pour la sécurité de nos habitants, la conception de la charpente est à corriger. Il est nécessaire de réaligner les poinçons hauts et les poinçons bas. L'assemblage sera réalisé de façon



traditionnelle de manière à être capable de transmettre des efforts de traction. La voûte maçonnée sera déposée au profit d'un voûte lambrissée. Cette dépose permettra de décharger l'ensemble de la structure et de supprimer les poussées horizontales vers le pignon de la rue.









PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX EGLISE NEF - TOITURE - VOÛTE

COÛT DE L'O	PÉRATION HT
Travaux	734 967,78
Architecte	84 521,28
SPS et CT	22 049,03
Ingénieur	17 397,00
Total Opération HT	858 935,09

Répartition en 2 Exercices : 2022/2023							
Pha	ase 1			Phase 2		Total	
Total Phase 1		536 260,48		Total Phase 2		322 674,61 €	subventions publiques
Subve	entions			Subve	entions		
DETR 2020		117 000,00 €					117 000,00 €
Conseil Départemental		85 000,00 €		Conseil Départemental		85 000,00 €	170 000,00 €
DSIL		167 745,00 €		DSIL		157 255,00 €	325 000,00 €
Conseil Régional		130 372,00 €		Conseil Régional		58 672,00 €	189 044,00 €
Total Fonds Publics		500 117,00 €				300 927,00 €	801 044,00 €
Pourcentage d'aide publique	Dérogation Préfet à 6,74 %	93,26%				93,26%	
	6.740/	25 1 12 12 5			6 7 40/	24 747 64 6	57.004.00.0
Part communale H.T.	6,74%	36 143,48 €		Part communale H.T.	6,74%	21 747,61 €	57 891,09 €

ΕT

La Fondation du Patrimoine, une fondation au service de la sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine nous aide dans la collecte de fonds pour mener à bien les travaux de restauration de l'église. Donner à la fondation, c'est l'assurance que les fonds seront bien destinés à notre église. Il est encore temps avant la fin de l'année de bénéficier d'une réduction d'impôts à payer sur les revenus 2022 (particuliers : 66 % du don – Entreprises : 60 % - Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux).

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

La collecte de fonds est toujours en cours, elle viendra minorer la part communale. Nous comptons sur vous tous pour assurer une large diffusion du bon de souscription.

A ce jour, le montant des dons s'élève à 17 731 €. Nous remercions chaleureusement tous les donateurs de leur générosité.

du patrimoine ► La Fondation

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotídien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

bourgs, au développement de l'économie locale, à la Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centrescréation d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 © de don au = 21 © de retombées patrimoine = 21 Selon una átuda Fendation du patrimoine-Pluriolia 2029

transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondle et d'un suivi rigoureux. Les dons Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

pouvez envoyer un mail au Delégue à la Protection des Données de la Fond int ou part de votre identité, vaus bénéficiez de draits d'accès, de rectification, d'effa de portabilité de vos données, du droit de retirer un conse La Fondation du patrimoine s'engage à reverser Libertés et au Règlement Général sur la Proter Les informations que vous nous comm

Stull le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finatités définies dans fadite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhairez pas que nous ful commaniquiens vos coordonnées et le montant de votre don, cochaz que nous ful commaniquiens vos coordonnées et le montant de votre don, cochaz

► Contacts

FONDATION



FONDATION DU PATRIMOINE

153 bis, avenue Charles de Gaulle www.fondation-patrimoine.org df@fondation-patrimoine.org Délégation Île-de-France 92200 Neuilly-sur-Seine 01 70 48 48 20

Suivez-nous sur @ ◎ ▼ 雨.

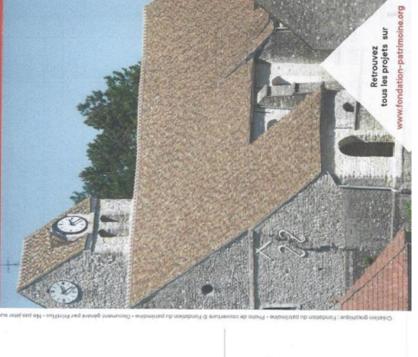


MAIRIE DE JUMEAUVILLE

mairie.jumeauville@wanadoo.fr www.mairie-jumeauville.fr 78580 Jumeauville 72 Grande rue















Nos partenaires

DESCRIPTION DU PROJET

◆ ◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

rapporte que Guillaume "le bâtard", plus tard "le tour à base carrée, coiffé d'une bâtière. On y accède par un fût brûlée par les protestants le 15 juillet 1585, en même L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens long escalier qui mène à un caquetoire latéral très fermé. clochers romans de campagne, haut et massif en forme de fût érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des Reconstruite sur les mêmes fondations, l'église actuelle Conquerant", séjourna longtemps dans ce château temps que le château situé au-dessus. La tradition

et le banc d'oeuvre construits par un menuisier du village et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire choeur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble brisés, des draperles de plâtre et une surprenante frise de on remarque de massives colonnes cannelés, des frontons Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables interrompent le pavage de tommettes à l'entrée du Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle "Tehan de Fredet", seigneur du Jumeauville et du Bois remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales

♦ ♦ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

et des fondations. siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du relevés complémentaires de la structure, de la charpente été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé

publique. A la suite de ces travaux, l'église sera réouverte horizontales risquant à terme sa chute sur la voie de déposer deux travées très proches de la façade. Ces des désordres importants qui ont conduit à la nécessité été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait années précédentes, pourront être renouvelés. Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des aux cérémonies et processions. De plus, des concerts désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées Des travaux permettant la sécurisation de la voûte on

Début des travaux	Objectif de collecte	Montant des travaux
Deuxième semestre 2021	25 000 €	800 000 €

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine et le projet n'aboutit pas dans un délial de 5 ans après le lincément de la collecte, s'il n'est pas réalité occinominent au programme de traveux velidé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

ou en flashant le QR code ci-contre. www.fondation-patrimoine.org/74624



Par chèque

au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse

Fondation du patrimoine

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

Adresse	Nom ou S	Autre mo	□ 80 €
	Société:	ontant	□ 150 €
			□ 250 €
		0	□ 500 €

Code postal Ville

Je bénéficie d'une réduction d'impô

Exemples de dons

de l'impôt sur le revenu Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune Coût réel après réduction sociétés de l'impôt sur les Coût réel après réduction immobilière Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). 20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 60 % du don dans limite de 20% du revenu imposable. d'affaires HT lorsque cette dernière limite est 32 € 60 € 100 € 200 € Réduction d'impôt de 66 % du don dans la a limite de 20 000 € ou de 5% du 28 € 51 € 85 € 170 €

par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre 🗌 Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous soul votre reçu fisca

80 € 150 € 250 € 500 €

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

14 Juillet 2022

Après cette longue période de COVID où toutes les manifestations ont dû être interrompues, le conseil municipal a souhaité réorganiser à l'occasion de la Fête Nationale un moment de convivialité et de rencontre pour tous les jumeauvillois.

Une centaine de personnes étaient présentes (enfants et adultes confondus) et le beau temps était aussi de la partie.

Après l'apéritif organisé par « fête et animation », le conseil municipal avait fait le choix du tout fait maison pour le buffet, et les convives ont semblé apprécier.

Le repas s'est poursuivi par une soirée dansante sous les étoiles, animée par un DJ fort sympathique.

Merci à tous pour cette magnifique soirée qui nous a permis de retrouver les habitudes bousculées par les 2 années de Pandémie.



11 Novembre 2022

A l'occasion du 11 novembre, les membres du conseil municipal et bon nombre de jumeauvillois se sont

réunis au cimetière pour ensuite partager un moment de convivialité à la salle communale. Les enfants ont contribué à la cérémonie et ont en chœur énoncé « mort pour la

France » après chaque nom de nos combattants jumeauvillois annoncé par Monsieur le Maire.



20 novembre 2022 : Hommage à une dame de Cœur : Marie-Laurence Fèvre



Le 20 novembre dernier, de nombreux enfants et anciens élèves accompagnés de leurs parents sont venus rendre hommage à Marie-Laurence, ATSEM depuis 33 ans au sein de notre école jumeauvilloise et qui nous a quittés le 25 juillet dernier à l'âge de 52 ans.

Un Prunus cerasifera « Pissardii nigra » a été planté dans le jardin de l'école pour lui rendre hommage. S'en est suivie à la salle des fêtes une exposition de photos souvenirs de Marie-

Laurence avec les enfants.





La famille vous remercie chaleureusement pour votre présence à cet hommage et pour toutes les manifestations de sympathie, d'affection et de soutien à son égard.

20 janvier 2023 Collecte de sapins

Comme l'année dernière, une collecte des sapins organisée par GPSEO aura lieu en point de regroupement le 20 janvier 2023. Points de collecte :

Ruelle Verte : Parking le long de l'atelier technique communal

🖶 Sortie de Jumeauville route de Maule : Le long du terrain devant l'habitation

Vous pourrez y déposer vos sapins du 26 décembre 2022 au 19 janvier 2023.



Naissances

Date de Naissance	Nom
Né le 6 Mai 2022 à Vernon	Martin, Marie, Pierre, Grégoire BISKUP
Née le 7 juin 2022 à Clamart	Anna, Sophie, Jessica JEAN ULRICH
Né le 11 octobre 2022	Luan SIMOES DE SOUSA
Née le 12 octobre 2022	Alya, Sophanie EL BADAOUI

Rappel : La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat.

Mariages / Pacs

Date du Mariage / Pacs	Nom
18 juin 2022	LABARTHE Jean-Baptiste et DI STEFANO Nadège
17 septembre 2022	PAZERY Richard et TOURNEUR Laurence
8 juillet 2022	ROBERT Alexandre et MAFILLE-PEAN Marguerite

Décès

Date du Décès	Nom
19 juin 2022	Monsieur Teddy DULAC
20 septembre 2022	Monsieur Jean-Baptiste LABARTHE
3 décembre 2022	Madame Lucette DUTERTRE

La déclaration de décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

Le recensement obligatoire à 16 ans : Nécessaire pour les inscriptions au Bac et permis de conduire

Demande à faire auprès de la mairie du domicile.

Pièces à fournir : Livret de famille des parents + Carte d'identité de la personne intéressée.

Recensement dans les 3 mois dès 16 ans du jeune français.

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable, sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution).

Résultats commune de Jumeauville au 2^{eme} tour – 9^{eme} circonscription

Liste des candidats	Nuances	Voix	% inscrits	% exprimés
M. Bruno MILLIENNE	ENS	125	25,77	59,81
M. Laurent MORIN	RN	84	17,32	40,19

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	485		
Abstentions	256	52,78	
Votants	229	47,22	
Blancs	5	1,03	2,18
Nuls	15	3,09	6,55
Exprimés	209	43,09	91,27

Source: https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives

Plan de relance – [focus circo 9e circonscription : quelques exemples] :

L'AAP « Jardins partagés et collectifs »

La dotation des Yvelines est de 450 K€. L'aide minimale est de 200 K€. Le cahier des charges a été publié sur le site internet de la préfecture.

- Mureaux transformation de toit-terrasse au centre commercial Espace.
- Soutien en R&D au secteur de l'aéronautique par la DGAC dans le cadre du programme d'avions « verts »

7 projets ont été retenus dans les Yvelines

• Mureaux – Pyroalliance.

DSIL relance 2020

3 projets retenus par le Préfet de région au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2020 – volet « relance ».

• Jumeauville – Restauration de la voûte et de la nef de l'église Saint-Pierre-ès-Liens pour un montant de 325 000,00 €.

Fonds de secours pour les recycleries et ressourceries

3 projets financés dont deux de la 9e circonscription :

- Ecquevilly Association La gerbe 11 535,00 €
- Mantes-la-Jolie APTIMA/ressourcerie Apti'prix 5 000,00 €.

Subventions du Conseil National du Livre

Fonds de soutien exceptionnel aux librairies pour compenser les charges fixes de deux mois de confinement : 18 projets financés pour 266 618 €.

• Houdan – La Fabrique du monde.

Plus d'informations : Comment bénéficier des mesures ? | economie.gouv.fr

VILLAGE FLEURI

Comme chaque année, la commune a participé au concours des Villes et Villages Fleuris (VVF) du Département. La commune a la reconnaissance de "Trois Pétales". Les résultats de cette année ne sont pas encore connus.



Nous avons mis une importance au fleurissement des entrées et du centre du village (lavoir, mairie), au réaménagement du bassin des Roises, ainsi qu'à l'entretien des divers îlots de verdure de la commune qui sont bien appréciés l'été.

Nous favorisons la plantation de fleurs vivaces et préparons des semis et des boutures pour le printemps prochain. L'arrosage est effectué avec l'eau des sources durant l'été. Ces réalisations sont destinées à embellir notre village, au coût le plus faible possible.







COMMISSION ACTIONS SOCIALES

Nos actions

- Doudous aux nouveaux nés jumeauvillois
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus
- Téléassistance : Prendre contact en Mairie
- Portage des repas sur demande : Saveurs et Vie

Le colis gourmand de Noël pour les personnes de plus de 70 ans sera distribué dans la matinée du dimanche 18 décembre.



Nous sommes actuellement en relation avec le Conseil Départemental pour la venue sur la commune d'un " Bus Santé" qui viendrait certains mercredis à partir du début de l'année 2023.

Des téléconsultations, sur rendez-vous, seront organisées par du personnel médical.

A l'heure où nous éditons nous n'avons pas encore de date précise.



Numéros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule, crise sanitaire ou délestage électrique programmé, sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission. Un registre est tenu en Mairie.

Pour toute démarche administrative ou mise en place de services prendre contact en Mairie au 01 30 42 61 29.

Notre Village Notre Région

Vos demarches administratives sur le site de l'ANTS c'est gratuit et securise!

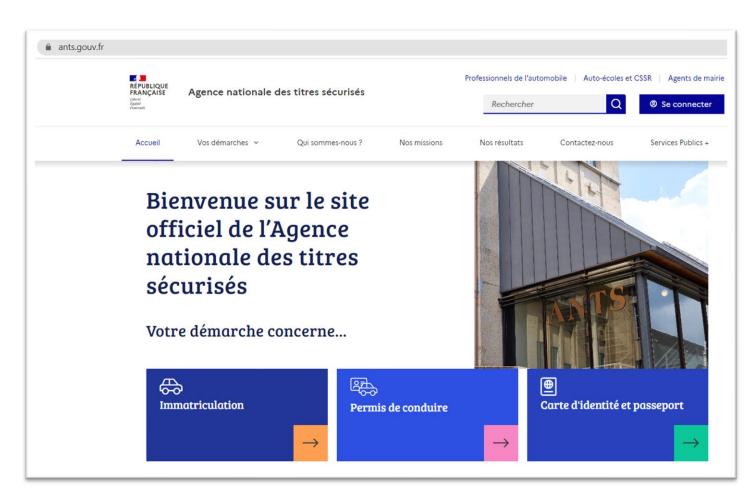
Retrouvez tout sur la digitalisation des procédures administratives sur le site de l'ANTS

Site: https://ants.gouv.fr/ Pour demander:

- Un passeport
- Une carte d'identité
- Un permis de conduire
- Une carte grise

Visitez aussi ce guide pratique pour un certificat d'immatriculation. Obtenir un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.





Attention aux arnaques! Ne tombez pas dans le panneau de certains sites payants!

De nombreuses plateformes en ligne frauduleuses se disant habilitées voient désormais le jour dans le seul but d'arnaquer les usagers de la route. Concernant une carte grise, il vous est possible soit de la demander sur le site de l'ANTS, soit de faire appel à un professionnel habilité en France.

COHABITATION CHASSEURS / RANDONNEURS EN PERIODE DE CHASSE

Rappel des périodes et horaires de chasse arrêté N°78-2022-05-20-00004

Article 1 : La période d'ouverture générale de la chasse à tir, par arme à feu et à l'arc des espèces de gibier est fixée dans le département des Yvelines, de jour : **du 18 septembre 2022 à 9 h au 28 février 2023 à 18 h.** Il existe cependant de nombreuses exceptions selon le gibier...

Préconisations des chasseurs au niveau national https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/partager-la-nature/

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a créé un groupe de travail national « Accès et Cohabitation des Espaces Ruraux ».

Le 20 mars 2018, une première convention de partenariat avait été signée avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Deux autres conventions de partenariats ont été signées le 5 mars 2020, avec la Moutain Bikers Foundation et la Fédération Française de Cyclotourisme.

Ces conventions sont déclinées au niveau régional et départemental.

Promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers et chasseurs parcourent les mêmes sentiers et chemins, en accord avec les propriétaires fonciers et chacun selon les règles propres à son activité.

Tous aspirent à exercer leur loisir dans des conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement préservé. Certains peuvent le pratiquer tous les jours de l'année et les chasseurs sont eux-mêmes astreints à pratiquer uniquement le week-end et, certains jours de la semaine de septembre à mars. La chasse anticipée peut aussi se pratiquer dès le mois de juin, pour assurer une régulation du grand gibier.

A partir de septembre 2019, des panneaux de signalisation « chasse en cours » sont implantés en lisière de forêt, informant ainsi les usagers de la nature de la présence de chasseurs. Sur ces panneaux, dans certaines chasses, un QR Code est visible qui vous permet de recevoir directement sur votre smartphone les consignes en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble ! »





https://www.ffrandonnee.fr/randonner/conseils/randonnee-en-periode-de-chasse-la-prudence-est-de-mise

S'informer

Globalement peu de possibilité d'avoir l'information d'une chasse prévue tel jour à tel endroit, mais consultez :

- Pour les forêts domaniales, l'Office National des Forêts (ONF) met régulièrement à jour les calendriers des chasses qui y ont cours sur son site.
- Dans certains départements, les fédérations départementales de chasse ont développé un site ou une application smartphone indiquant jour et lieu des chasses programmées sur leur territoire (les applications "Jour de chasse" en Isère ou "Chasseco" en Haute-Savoie, par exemple).
- L'application Melckone permet également de connaître les chasses en cours, en temps réel.

Tentez de vous renseigner auprès de la fédération départementale concernée ou, des locales, l'ACCA (Association communale de chasse agréée), l'AICA (Association intercommunale de chasse agréée) ou la société de chasse du territoire en question.

Prêter attention

- Vous randonnez sans avoir réussi à savoir si une chasse aura lieu?
 Tendez l'oreille (les coups de feu passent rarement inaperçus) et ouvrez l'œil : la présence de voitures de chasseurs au départ du sentier ou des panneaux préviennent d'une chasse en cours. Obligatoires à l'échelle nationale uniquement pour les battues de grand gibier, ces derniers n'interdisent en rien votre passage, mais incitent à la vigilance.
 - Le bon sens prévaut : faites demi-tour ou trouvez un itinéraire alternatif.
- Sans signe avant-coureur, veillez aux conseils suivants:
 Marcher sur les sentiers, dans les endroits fréquentés par les randonneurs, de préférence en milieu dégagé, en évitant l'aube et le crépuscule qui sont des périodes propices à la chasse.
 Tâchez enfin d'être audible et visible, avec des vêtements aux couleurs vives, pourquoi pas un gilet jaune (au moins sur le sac il n'est aucunement obligatoire), une clochette ou un sifflet pour vous signaler en cas de danger.

Bien réagir

Malgré tant de précautions, vous voilà au milieu d'une action de chasse. Que faire ? Signalez-vous dès que possible – avec le sourire – à un chasseur. C'est l'occasion d'en savoir plus sur le déroulement de la chasse (Type, étendue, durée, présence d'autres chasseurs, de chiens, etc.) et sur la conduite à tenir. Passez votre chemin (en formation groupée si vous être plusieurs) sans halte inutile (pique-nique, etc.), ni bruit ou agitation (pour ne pas gêner la chasse). À l'approche de chiens aboyant lors d'une battue, mieux vaut au contraire s'arrêter et attendre qu'ils s'éloignent.



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

GPS&O-SEFO

Commune de : JUMEAUVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du 05/07/2022 à 10h09 pour l'ARS, par le laboratoire :

LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : HARGEVILLE-ARNOUVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE JUMEAUVILLE - MAIRIE 72 grande rue EVIER CUISINE SDP

Code point de surveillance : 0000000914 Code installation : 002000 Type d'analyse : CUNIP Code Sise analyse: 00234202 Référence laboratoire: LSE2207-19923 Numéro de prélèvement: 07800228179

Conclusion sanitaire:

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte ténu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux,ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pourl'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, lesrésultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eauqu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages prélèvement pouvant d'eauantérieurs influencer les résultats. au

(PLV-07800228179 - page: 1)

Le mardi 26 juillet 2022

Pour la Directrice générale et par délégation, Pour la Directrice départementale et par délégation, L'Ingénieure d'études sanitaires,

Siané

Marie-Claude GOURDET

(PLV-07800228179 - page: 2)

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Oligo-éléments et micropolluants minéraux						
Cuivre	0,085	mg/L		2,0		1,0
Nickel	<5	μg/L		20,0		
Plomb	<2	μg/L		10,0		

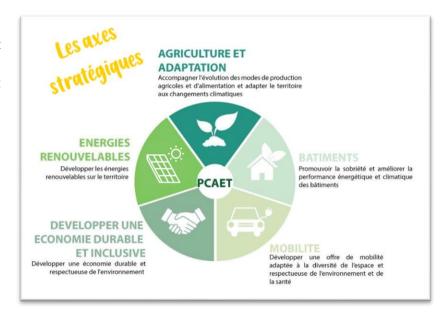
Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

Gestes Citoyens & Ecolos

GRAND PARIS SEINE & OISE (GPS&O):

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

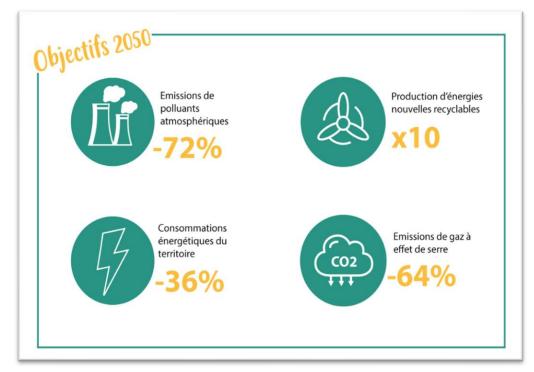
Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un programme d'actions pratiques et concrètes qui découle à la fois d'une nécessité d'agir contre le changement climatique et d'une obligation réglementaire. Il prend en compte les problématiques d'évolution du climat, de qualité de l'air et (économies production d'énergie et d'énergies renouvelables ou récupération). Il s'élabore à partir d'un état des lieux, d'orientations stratégiques, d'un programme d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation.



Le PCAET doit obligatoirement intégrer plusieurs thématiques :

- La maîtrise des consommations énergétiques et la réduction des énergies fossiles
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Le développement de la séquestration du carbone dans un but d'atténuation des GES
- L'amélioration de la qualité de l'air
- Le développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Le plan climat nécessite une implication de chacun (institutions, collectivités, associations, industriels, citoyens). Son élaboration doit donc se faire de façon concertée pour garantir son succès.



Après une phase de diagnostic du territoire et une phase de coconstruction en concertation avec les habitants et acteurs du territoire, un projet de Plan Climat a été retenu le 12 décembre 2019 par le Conseil Communautaire.



ADEME DES CONSEILS ET DES AIDES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE

Pics de consommation électrique : les appareils à éviter ou à décaler

Nous avons beaucoup d'équipements électriques chez nous de plus ou moins forte puissance. Quand la demande d'électricité devient très importante (entre 8 h et 13 h puis entre 18 h et 20 h), savoir ce qui demande le plus d'électricité est essentiel pour décaler la consommation. Explications sur les bons gestes à adopter en cas de risque de coupure.

Pour suivre votre consommation https://www.monecowatt.fr/

Les bons gestes avec un chauffage électrique

En cas d'alerte (annonce du risque de coupure d'électricité sur monecowatt.fr), si vous n'êtes pas à la maison en journée, programmez la reprise du chauffage exceptionnellement vers 16 h et non pas juste avant de rentrer chez vous. Ainsi les radiateurs ne consommeront pas beaucoup d'électricité pour remonter la température du logement au moment où la demande est la plus importante en France (de 18 h à 20 h).



- Un logement de 90 m² avec 3 radiateurs de 2 000 W et un radiateur de 1 000 W, fonctionnant pendant 1 heure en continu pour remonter la température de 17 à 19 °C, consomme 7 kWh
- Une pompe à chaleur air/air de 3 000 W, fonctionnant pendant 1 heure en continu pour remonter la température de 17 à 19 °C dans un logement d'environ 90 m², consomme 3 kWh
- Réduire la température du logement de 1 °C permet de réduire la consommation d'énergie de 7 %. Couvrez-vous davantage pour éviter de chauffer à plus de 19 °C.

Les bons gestes dans la cuisine

Côté cuisson, utilisez plutôt les plaques de cuisson ou le micro-ondes. En effet, cuire 500 g de pommes de terre au four consomme 10 fois plus d'énergie que les cuire dans une poêle sur une plaque à induction. Ne demandez pas la puissance maximale des plaques à induction qui peuvent alors consommer jusqu'à 3 000 W pendant plusieurs minutes.

- Un four de 2 000 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,8 kWh
- Un micro-ondes de 1 500 W, fonctionnant pendant 15 minutes sur la puissance maximale, consomme 0.3 kWh
- Une plaque de cuisson vitrocéramique, fonctionnant pendant 30 minutes, consomme environ 0,45 kWh
- Une plaque de cuisson à induction, fonctionnant pendant 30 minutes, consomme 0,35 kWh
- Pensez aussi à raccourcir le temps de cuisson en couvrant les casseroles. En effet, faire bouillir 3 litres d'eau sur une plaque vitrocéramique sans couvrir la casserole consomme 0,4 kWh. En couvrant la casserole, on consomme 0,3 kWh. On économise ainsi 25 % d'énergie
- Le conseil en plus: Pour faire cuire des pommes de terre, on peut économiser 40 % d'électricité en réduisant la puissance des plaques de cuisson afin de conserver une eau frémissante pendant la cuisson (il n'est souvent pas nécessaire de faire bouillir à gros bouillon tout le long de la cuisson).

Côté préparation

Pour réduire encore plus votre consommation électrique, vous pouvez aussi :

- Cuisiner des proportions plus importantes que d'habitude pour n'avoir qu'à réchauffer rapidement les jours suivants. En effet, on ne consommera pas plus d'énergie si on fait cuire plus d'aliments et on évite ainsi d'utiliser longtemps les plaques de cuisson tous les jours
- Décongeler les aliments avant de les cuire en les laissant quelques heures au réfrigérateur. Petit bonus, votre réfrigérateur profitera du froid des aliments en décongélation et le moteur se mettra en fonctionnement moins souvent
- Ne pas préchauffer le four avant de débuter la cuisson d'un gâteau. Vous économisez ainsi 10 % d'électricité sur le cycle de cuisson
- Arrêter le four ou la plaque chauffante (vitrocéramique, fonte) 5 à 10 minutes avant la fin de la cuisson
- Préférer le mode chaleur tournante du four car il permet de cuire plus vite les aliments
- Le conseil en plus : Pour raccourcir encore le temps de cuisson de certains aliments : privilégiez l'utilisation d'une cocotte-Minute à une simple casserole.

Côté vaisselle

• Ne faîtes fonctionner le lave-vaisselle qu'en mode « Éco » et après 20 h. Le mode éco dure plus longtemps mais utilise de l'eau moins chaude. L'appareil aura besoin d'une puissance électrique plus faible et sur un temps plus court, en comparaison à un programme intensif qui chauffe l'eau plus fort. Un programme intensif consomme de l'ordre de 60 % d'électricité en plus qu'un programme éco.

Les bons gestes dans la buanderie

- Démarrez le lave-linge après 20 h : un cycle de lavage consomme en moyenne 0,5 kWh
- Lavez à basse température (30 °C) car la majeure partie de la consommation électrique d'un lave-linge est consacrée à chauffer l'eau
- Évitez d'utiliser le sèche-linge ou programmer son démarrage dans l'après-midi ou après 20 h : un sèche-linge à condensation de classe B, fonctionnant 1 heure 30, consomme en moyenne 1,6 kWh
- Repassez le linge dans l'après-midi ou après 20 h : un fer à repasser de 2 000 W, fonctionnant pendant 1 heure, consomme environ 1 kWh.

Les bons gestes dans le salon

- Évitez d'utiliser des lampes à incandescence et des halogènes : une lampe halogène de 150 à 500 W, fonctionnant pendant 3 h, consomme 0,03 kWh
- Éteignez complètement les ordinateurs et les consoles de jeux inutilisés :
 - o Une console de jeu de 100 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme de l'ordre de 0,1 kWh.
 - Un ordinateur fixe (tour + écran) de 150 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,1 kWh.
 - o Un ordinateur portable de 20 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,02 kWh.

Les bons gestes dans la salle de bain

- Prenez une douche rapide pour consommer moins d'eau chaude (5 minutes maximum)
- Installez des réducteurs de débit (mousseurs) sur les robinets et pommeau de douche. C'est moins d'eau chaude donc moins besoin d'énergie pour la chauffer
- Programmez le ballon d'eau chaude pour réchauffer l'eau la nuit ou en cours d'après-midi : un ballon de 3 000 W, fonctionnant pendant 1 heure, consomme 3 kWh.

Des économies d'énergie toute l'année, c'est encore mieux!

En adoptant tous ces conseils pour décaler et réduire certaines consommations, vous allez soulager le réseau électrique les jours où la demande en électricité est trop forte (en période de grand froid par exemple). Cependant, le décalage des consommations à plus tard ne fait pas forcément faire des économies d'énergie.

Pour réduire vos dépenses énergétiques toute l'année, alors que les prix ne cessent d'augmenter, nous vous recommandons également d'autres solutions comme les travaux d'isolation de votre habitat pour réduire vos besoins de chauffage.

Retrouvez nos conseils dans le guide « Isoler sa maison ». Il existe des aides importantes pour soutenir votre investissement. Pour en savoir plus, contactez le service public de la rénovation énergétique France Rénov'.

Pensez également à remplacer :

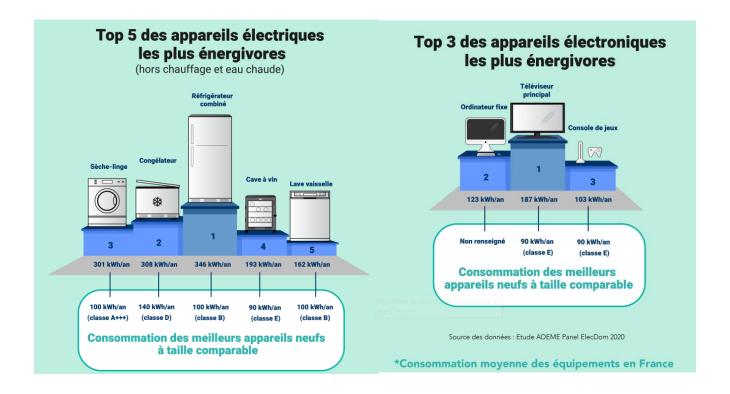
- La chaudière fioul ou gaz par des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables
- Le ballon d'eau chaude par un chauffe-eau thermodynamique
- L'électroménager ancien par des appareils les mieux classés sur l'étiquette énergie. Évitez d'acheter des appareils surdimensionnés pour vos besoins habituels, car plus ils sont grands, plus ils consomment.

Explications pour comprendre la différence entre puissance et consommation électrique

Les appareils électriques ont besoin de recevoir une quantité d'énergie différente pour fonctionner. Par exemple, un fer à repasser a besoin de plus de puissance qu'une box pour fonctionner. Cette puissance est exprimée en Watt (W).

On parle aussi d'appel de puissance quand l'appareil est mis en fonctionnement et consomme réellement de l'électricité. En effet, Tous les appareils électriques ne fonctionnent pas en continu. Un fer à repasser consomme beaucoup d'électricité au moment où il vient d'être mis en route (pour chauffer rapidement et fortement) mais il ne va pas appeler la même puissance pendant toute l'heure de repassage. Il s'arrête de temps en temps.

On parle de consommation électrique, généralement exprimée en kWh quand on calcul la puissance appelée pendant un temps donné. Par exemple un fer à repasser de 2 000 W, fonctionnant par intermittence pendant 1 heure, consomme environ 1 kWh.



DECHETERIES: PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER ET CONDITIONS D'ACCES

Le 2 novembre, dix déchèteries du territoire sont passées à l'heure d'hiver. Celles de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine conservent quant à elles leurs créneaux habituels.

Plus d'informations (adresses, liste des déchets acceptés...) : https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gerer-mes-dechets/les-decheteries-et-ressourceries

Pour rappel, tous les habitants des soixante-treize communes de GPS&O ont accès aux douze déchèteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence. Dans tous les sites, les derniers dépôts doivent se faire impérativement quinze minutes avant l'heure de fermeture annoncée.

Rappel du mode d'emploi

- Pièces à présenter : carte d'accès ou pièce d'identité + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Véhicules autorisés : PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) limité à 3,5 tonnes et hauteur à 1,90 m. Utilisation de bennes basculante interdite.
- Déchets autorisés :
 - Les métaux
 - Les papiers et cartons
 - Les textiles
 - Les gravats
 - Les végétaux
 - Le bois
 - Les déchets industriels banals (DIB)
 - Les pneus de véhicules légers déjantés, non déchirés (4 pneus maximum par dépôt uniquement à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie)
- Les déchets encombrants
- Les emballages en verre
- Les déchets électriques et électroniques (DEEE)
- Les radiographies argentiques
- Les cartouches d'encre, les déchets diffus spécifiques t que peintures, vernis, teintures, colles, détergents, graisses et hydrocarbures souillés...

Attention : certaines déchèteries n'acceptent pas tous les déchets. Rendez-vous sur gpseo.fr

N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Avant de jeter, pensez à :

- Donner ou à revendre (Brocante, dépôts-vente, petites annonces...);
- Réparer ;
- Ramener votre déchet d'équipement électrique et électronique en magasin en cas d'achat d'un nouveau de même type.

Une déchèterie nouvelle génération ouverte à Aubergenville

Face à l'augmentation constante des tonnages collectés et aux enjeux liés à la prévention des risques dans ses déchèteries, la Communauté urbaine vient d'achever la modernisation de sa déchèterie située à Aubergenville.

- Installations repensées en faveur de la sécurisation des personnes
- Fluidification des apports pour absorber la hausse de fréquentation
- Augmentation des capacités de stockage et des filières de tri des déchets
- Maîtrise des coûts d'exploitation (optimisation des transports...)
- Adaptabilité des sites pour mieux répondre aux évolutions de la réglementation en matière de gestion des déchets.

Cette réhabilitation a permis de collecter de nouveaux flux tels que la ferraille et le carton.

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS?





Mercredi après-midi

Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.

Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 13 janvier (semaines paires)



Collecte en points d'apport volontaire



DÉCHETS VERTS Vendredi après-midi, du 17 mars au 7 juillet



23 décembre 2022

8 février, 10 mai, 15 septembre, 24 novembre, le matin

LE TRI: UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

et du 25 août au 24 novembre



Connectez-vous à gpseo.fr

Ou contactez:

INFOS DÉCHETS: 01.30.33.90.00 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h







NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES

Lingettes, masques, protections périodiques, cotons-tiges, gants, rouleaux de papier wc..., même dits biodégradables, se jettent à la poubelle.

Ces gestes inappropriés ont des conséquences non négligeables :



bouche les canalisations et détériore votre système sanitaire



besoin d'appeler un professionnel pour un dépannage coûteux



bloque l'entrée des stations d'épuration et autres ouvrages



pollue l'environnement

ASSAINISSEMENT, AYONS LES BONS RÉFLEXES **TOUS ENSEMBLE, CHANGEONS NOS HABITUDES!**

Plus d'informations sur www.siarp.fr fin ...





Éducation et Petite Enfance

RELAIS PARENTS ENFANTS

Information aux parents et futurs parents

La commune de Jumeauville est adhérente au Relais Parents Enfants (RPE) de Mézières-sur-seine.

Si les Relais Parents Enfants, appelé jusqu'en 2021 Relais Assistantes Maternelles, sous l'acronyme RAM, ont été créés pour rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil individuel du jeune enfant, les accompagner dans l'exercice de leur métier et participer à leur professionnalisation, ils ont aussi pour mission d'accompagner les parents employeurs dans la recherche d'un mode d'accueil (Crèches, accueils individuels) et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel (Assistantes maternelles, gardes à domicile).



Aujourd'hui, l'autre grande action des RPE est menée auprès des familles. Les parents qui confient leurs enfants à une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile deviennent des employeurs. Dès cet instant, ils ont un grand besoin d'informations, voire d'accompagnement pour tout ce qui concerne l'élaboration d'un contrat, leurs droits, devoirs et obligations. Sur ces questions, le RPE peut délivrer une information générale aux parents ou les orienter vers les institutions adéquates. Il peut leur transmettre les possibilités existantes sur le territoire en termes de mode d'accueil.

Il s'agit ici pour les RPE à la fois de recenser le nombre d'assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile en exercice avec leurs disponibilités, et de mentionner les autres lieux d'accueils (crèches, micro crèches...). N'hésitez donc pas à prendre contact avec le RPE pour tout besoin ou interrogation.



Marie LE BELLEGO, éducatrice de jeunes enfants, Responsable

Relais Assistants Maternels Relais Petite Enfance Le Monde des Enfants

Rue Maurice Fricotté 78970 Mézières Sur Seine

Tél: 06.32.92.18.82. ram@mezieres78.fr

VIE SCOLAIRE

Vacances scolaires 2022-2023 (Jumeauville est en zone C)

	Zone A	Zone B	Zone C		
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022				
Vacances de Toussaint	Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022				
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023				
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février au	Du samedi 11 février au	Du samedi 18 février au		
	lundi 20 février 2023	lundi 27 février 2023	lundi 6 mars 2023		
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril au	Du samedi 15 avril au	Du samedi 22 avril au		
	lundi 24 avril 2023	di 24 avril 2023 mardi 2 mai 2023 <mark>mardi 9 m</mark>			
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023				
Les vacances débutent les	es vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les				

vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Horaires de l'école

Le matin, la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours. Fin des cours 12h.

L'après-midi, ouverture des portes 13h20, fermeture 13h30.

Fin des cours 16h30 - Puis garderie jusqu'à 18h30.

Après des vacances scolaires bien méritées, la rentrée à l'école de Jumeauville s'est très bien passée, et en musique.

L'effectif de l'école est croissant (95 élèves accueillis), ce qui apporte son lot de difficultés avec des classes de double niveau assez chargées. Cependant les équipements nécessaires ont été mis en place, notamment grâce à la générosité de la commune de Maule qui nous a fait don de mobilier scolaire. **Nous l'en remercions vivement!**

De nouveaux parents délégués ont été élus : Mesdames Kerogues-Le Rolland, Pernot et Allili ainsi que Monsieur Lataillade sont les nouveaux représentants des parents.

Les équipes municipales sont toujours autant engagées, elles accueillent désormais jusqu'à 70 enfants à la cantine et jusqu'à 30 enfants à la garderie du soir.



L'apicultrice de Jumeauville a fait partager sa passion et son savoir sur les abeilles. Les enfants ont même pu déguster le délicieux miel des abeilles de Jumeauville et découvrir un nid de frelons (sans ses habitants!).



La deuxième édition de la journée Jum'O'sports a eu lieu le 22 Septembre avec un franc succès! Les élèves ont pu s'initier à de nombreuses activités: slackline, pelote basque, tir à la corde, escalade, quilles, et même plongée!







Le 20 octobre, l'ensemble de l'équipe pédagogique a travaillé pour offrir à ses élèves une action pour la semaine du goût. Un repas a été organisé à la salle des fêtes autour de la découverte des aliments.

Le 21 octobre, juste avant les vacances de la Toussaint, les enfants étaient invités à venir à l'école déguisés pour Halloween. **Quelle horreur!**



Il faut noter que les enfants disposent désormais d'un nouveau panier de basket, le premier ayant eu déjà beaucoup de succès. La commune, sur proposition de la commission des affaires scolaires, a débloqué un budget pour continuer à équiper au mieux l'école.

Programme des festivités de Noël pour nos chers enfants :

- > Remise de cadeaux le vendredi 9 décembre
- > Un spectacle le mardi 13 décembre
- Le traditionnel repas de Noel à la cantine le jeudi 15 décembre



LES MATINEES D'EVEIL

C'est une année pleine d'entrain qui commence avec une équipe bouillonnante de 20 enfants accompagnés de leur assistante maternelle, maman, ou bien mamie.

La rentrée de nos « anciens » s'est bien passée et nous commençons une nouvelle aventure.

Nous avons un peu réorganisé l'espace et les groupes car les enfants sont en moyenne plus jeunes que d'habitude. Ils sont en recherche d'activités motrices plus que d'activités manuelles. Nous profitons donc au maximum des séances de motricité du mardi et avons « écarté » les murs de notre salle d'activité.

Présidente : Stéphanie Angoulvent 06 81 71 26 45

angoulvent@laposte.net

Secrétaire :

Eléonore Bougouin Bougouin.eleonore26@orange.fr

Trésorière :

Séverine Delaune Severine.boulen@laposte.net







Vie associative





Présidente: Monique Beslon 06 14 49 02 46

Trésorière: Simone Giraud 01 71 48 28 25

Secrétaire: Evelyne Drouin 01 30 93 96 85





LES ARTS JUMEAUVILLOIS



Les ARTS Jumeauvillois sont repartis pour une nouvelle saison 2022/2023.La reprise de l'atelier de peinture a eu lieu après le Forum où nous avons enregistré 11 inscriptions.

Certaines personnes étant intéressées par une activité le mercredi après- midi, nous avons donc rajouté une séance de peinture ce jour de 14 H à 16 H.

Ainsi les adhérents ont la possibilité de participer à 2 séances par semaine mercredi et jeudi pour une même cotisation annuelle de 30 euros.

L'exposition de peinture des ARTS Jumeauvillois s'est bien déroulée le 15 Mai dernier, jour de la brocante de Jumeauville. Visiteurs et Organisateurs étaient contents de se retrouver après une longue période de restrictions dues aux contraintes sanitaires.



Monsieur Bernard TONIN qui est à l'origine de la création de notre section, a présenté ses œuvres à la Médiathèque « Pierre Amouroux » d'Epône jusqu'à fin Novembre 2022. Vous avez été nombreux, à voir et apprécier les tableaux de ce peintre jumeauvillois passionné par la peinture.





L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

Les 13 adhérentes ont fait leur rentrée début septembre. Rendez-vous chaque semaine, le mardi de 14h00 à 17h00 et/ou de 20h30 à 23h30. N'hésitez pas à venir nous voir si vous le souhaitez. Nous sommes au 1^{er} étage de la salle des fêtes.

En octobre, 2 groupes sont partis faire de jolies réalisations à la Chocolaterie Colas... très jolie et très bon !









Présidente : Carina Philippe 06 70 80 22 57

Secrétaire: Nathalie Cabanillas 06 89 56 73 59

Trésorière: Coralie Biville 06 63 79 65 28

En novembre nous avons participé à un cours d'initiation à la poterie chez Charlotte, qui vient de s'installer à Jumeauville.

Les photos de nos chefs d'œuvres au prochain bulletin...

Quelques photos de nos dernières réalisations...











Sculpture sur pierre

Happy Halloween

Carte Iris Folding

Mail latelierdejumeauville@gmail.com

Site internet

<u>www.mairie-jumeauville.fr</u> (Jumeauville Loisirs – Atelier)







Points comptés

LA BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte tous les **mercredis** (de 10 h 30 à 12 h), sauf vacances scolaires.

Vous y trouverez des romans, des bandes dessinées, des mangas, des livres pour les plus jeunes, les adolescents et les adultes.

Le tarif est de 25 € par famille ou 8 € par enfant et 15 € par adulte.



En juin, Olivier est venu nous expliquer la vie des papillons.







Présidente : Elisabeth Fèvre

Trésorière : Amélie Cholet

Trésorière Adjointe : Stéphanie Masson

Secrétaire : Valérie Michel

Secrétaire Adjointe : Françoise Svensson

Mail jhalivres@gmail.com

Contact Elisabeth Fèvre 07 86 38 85 87 La bibliothèque a ouvert le 14 septembre, et nous avons commencé cette rentrée en fêtant l'anniversaire de Suzanne avec un bon gâteau....



Françoise ou Valérie viennent très régulièrement conter des histoires. Pour tous, grands et petits. Avec le Kamishibaï ou des histoires qui font peur !!!!







Et pour la fin d'année, les enfants écriront leur lettre au Père Noël.

Le Café Littéraire continue de proposer de nouvelles lectures. C'est une soirée de convivialité et d'échanges qui a lieu environ tous les 3 mois. Pour y participer, il vous suffit juste d'être adhérent.

FETES ET ANIMATIONS

En ce début de saison 2022/2023, nous prévoyons notre programme.



Fêtes et Animations

Le premier rendez-vous a été le téléthon, qui a eu lieu les 2-3 et 4 décembre. Celui-ci avait pour thème la couleur et nous avons joué avec tout au long du week-end. Il y a eu des séances de cinéma, des lectures, des projets artistiques, sportifs et un repas haut en couleur avec de nombreuses surprises. Un boîtage a été fait pour annoncer le programme.

Nous prévoyons ensuite :

Dimanche 5 février : loto



Vendredi 17 mars : Saint Patrick

Présidente :

Stéphanie Angoulvent 06 81 71 26 45 Mail

angoulvent@laposte.net

Dimanche 14 mai : brocante



Secrétaire :

Nathalie Cabanillas 06 89 56 73 59

Trésorier :

Ronan Delaune 06 64 64 74 85



Dimanche 18 juin: rencontre de voitures de

collection

Samedi 24 juin : fête de la musique (N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez vous produire à cette occasion)



Une sortie pour les ados jumeauvillois est à l'étude, nous vous tiendrons au courant.

Nous vous rappelons que les bénévoles sont les bienvenus pour renforcer l'équipe. Nous vous attendons nombreux sur les manifestations tout au long de l'année.

JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Présidente :

Elisabeth Fèvre 07 86 38 85 87

Premier vice-président :

Jean-Claude Langlois

Trésorière :

Carina Philippe 06 70 80 22 57

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas 06 89 56 73 59

Mail: jhalivres@gmail.com

Nous avons toujours besoin de vous !!! N'hésitez pas à nous contacter soit par mail jhalivres@gmail.com ou par téléphone

Babeth: 07 86 38 85 87 Carina: 06 70 80 22 57 Nathalie: 06 89 56 73 59



Nous recherchons les photos de classe suivantes :

Photos grimaces: 2014/2015: PS MS GS CP CE1 CE2Photos grimaces: 2016/2017: GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Photos de classe : 2019/2020 : PS MS GSPhotos de classe : 2020/2021 : GS et CE1

- Photos de classe : 2021/2022 : CP CE2 CM1 CM2

N'oubliez pas, vous pouvez nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram. Régulièrement vous pourrez y trouvez des photos anciennes, la semaine des dictons, ce qu'il se passait il y a 100 ans ce jour-là, ce mois-là, des anecdotes, des blagues parues dans des journaux de l'époque...

Grace au QR Code ci-dessous, que vous trouverez sur tous nos documents (page bulletin municipal, la lettre de JHA), vous pourrez avoir accès directement à notre page Facebook et Instagram









Comment faire?

Avec votre Smartphone, ouvrez votre appareil photo. Approchez-le du QR code sans prendre la photo. Un lien va s'afficher. Cliquez sur ce dernier pour avoir toutes les informations et photos de JHA.







GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire

Depuis septembre 2022 les cours de renforcement musculaire ont repris dans la salle des fêtes, tous les **lundis** de **20 h à 21 h**, avec notre éducatrice sportive Kelly.

Les adhérents sont au nombre de 15. (14 femmes et 1 homme)



Présidente :

Catherine Fialaire 06 38 43 42 33

Un logo a été dessiné pour représenter notre association (merci à Magalie pour ce joli logo)

Trésorière : Lydie Cop 06 24 74 23 89 Nous avons floqué des tee-shirts bleus et blancs pour travailler l'ensemble du corps par différents exercices (ceinture abdominale, les jambes, les bras...). Les cours sont complets et variés, sous forme ludique.

Secrétaire : Christine Firmin 06.16.59.38.69



Cotisation annuelle: 130 euros

PILATES

Pilâtes

Présidente :

Laëtitia Rousseau 06.29.84.56.20

Nous avons un nouveau professeur,

Duncan FLAMENT

Il remplace Elodie, actuellement en congé maternité.

Trésorière :

Sandrine Galtié 06.71.35.69.92 Les cours ont lieu les lundis matin de 10h30 à 11h30 dans la salle communale.

Un nouveau créneau a été ouvert les jeudis de 19h à 20h.

Secrétaire : Sylvie Tas 06.98.17.57.60

TENNIS



Président : Anthony Duval

Trésorière : Isabelle Casanova

Trésorier Adjoint : Laurent Cabanillas

Secrétaire : Alexandre Robert

Secrétaire Adjoint : Bruno Javary

Contact:

Anthony Duval 5 rue des Rosiers 06 74 19 57 92

tennis.jumeauville@gmail.com anthonyduv@hotmail.com



TENNIS



Nous avons pu enfin renouer en fin d'année avec notre traditionnel BBQ pour clôturer une belle saison 2021-2022.



Des travaux de réfection du terrain ont été réalisés cet été. Il a été démoussé en profondeur, les fissures ont été colmatées et pour finir, il a été repeint. Il est tout beau pour la nouvelle saison.

Les travaux ont été financés par la mairie et GPSEO avec une participation de la section.





Avec notre terrain revigoré, la saison 2022-2023 est lancée.

Une nouvelle fois, le forum a été un succès.

Nous comptons 80 adhérents et nous avons pu former 9 groupes qui prennent des cours en semaine et le samedi.

Encore un grand merci à notre professeur Amandine pour son implication.

Enfin, l'ensemble des membres de la section tenait à remercier Patrick Chabrillat qui après plus 25 ans passées dans les fonctions de secrétaire, trésorier, président au sein de la section, a décidé de passer le témoin. Il laisse une section qui chaque année prend plus d'importance dans la vie sociale du village. Encore Merci Patrick.

Du nouveau matériel a été mis à disposition de notre enseignante pour aider à l'apprentissage des tous petits.





La première session de cours s'est terminée aux vacances de la Toussaint avec un goûter pour chaque groupe.





Un pied devant l'autre 78

La rentrée 2022 s'est bien passée.

Déjà deux randonnées effectuées ainsi que l'Assemblée générale.

Notre association compte de nouveaux adhérents.

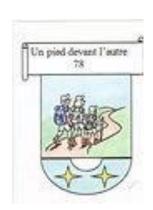
Et un site internet pour vous donner des informations pratiques.



https://aljojo.wixsite.com/unpied

Calendrier des Randonnées 2022 / 2023 (page Agenda)

- 18 septembre : Rando reprise autour de JUMEAUVILLE, suivi de L'AG
- 16 octobre : Rando des Châtaignes Breuil Bois Robert
- 06 novembre : Tacoignières Richebourg
- 11 décembre : Dammartin en Serve
- 16 décembre : Repas de Fin d'année (Restaurant)
- 15 janvier : Bazainville et ses alentours
- 12 février : Aulnay sur Mauldre Aubergenville Bazemont
- 12 mars : Les Mesnils
- 16 avril : Onville sur Montcient
- 13 mai au 14 Mai : WEEK-END Au pied des VOLCANS
- 11 juin : Vétheuil + Bateau + Lavacourt
- 09 juillet : St Pierre en Port



Un Pied Devant L'Autre 78

97 Grande Rue 78580 Jumeauville

Présidente :

Isabelle Schmitt 06 89 46 65 45

Secrétaire :

François Massy 06 11 01 37 48

Trésorier :

Stéphane Mazubert 07 49 94 22 28

jumeauville.rando@gmail.com

Tous les circuits de randonnées ont une distance de 9 Km minimum à 15 Km environ

Des randos à la journée vous seront proposées au cours de l'année.

Pour chaque rando une page de présentation et inscription vous est proposée.



N'hésitez plus, rejoignez-nous!





Président :

Virginie Leseigneur leseigneurvirginie@gmail.com

Trésorière :

Lorine Duthoit lorineduthoit@gmail.com

Contact:

Laetitia Reversat 06 47 95 20 38 lae.reve.yoga@gmail.com Cours de Hatha yoga - Accessibles aux débutants Le vendredi matin de 10h à 11h dans la salle polyvalente

Cours d'essai gratuit sur inscription au 06 47 95 20 38

PRIX : 250 € l'année

& pour être informé des ateliers envoyez un e-mail sur : lae.reve.yoga@gmail.com

Danse Orientale

Présidente : Serena Gustarimac

Secrétaire : Virginie Camax vcamax@gmail.com

Trésorière: Marion Trochet wyllann@gmail.com

Information réservation au : 06 78 30 20 40



Spectacle le 3 juin 2023

TAI JITSU

Présidente :

Marion Trochet

wyllann@gmail.com

Trésorier :

Eric Lereculey

elereculey@gmail.com

Secrétaire :

Poste vacant



TEMPO

Guitare



Violon



Batterie

Président :

Pierre-Alain Guilbert

peage92@hotmail.com

Secrétaire :

Poste vacant

Trésorier :

Laurent Galtié

laurentgaltie@yahoo.fr



Les professionnels















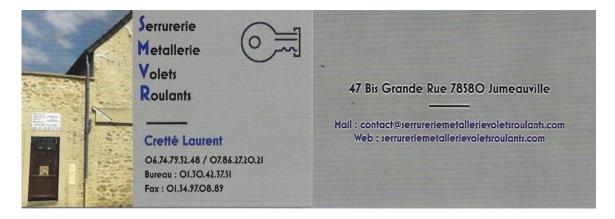




SAS MEUBLES PAZERY
47, rue Porte-aux-Saints - Centre ville - MANTES-LA-JOLII

WWW.pazery-vautier.com
01 34 77 00 25

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30





Numéros Utiles

Urgences		
Police	17	
Pompiers	18	
SAMU	15	
SAMU Social	115	
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112	
Canicule Info Services	0.800.06.66.66	
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38	
Centre Antipoison	01.40.05.48.48	
Santé		
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00	
	Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie	
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00	
	23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie	
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00	
	32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville	
Services		
EDF	09.726.750.78	
ENEDIS	09.72.67.50.78	
En cas de panne 24h/24h et 7j/7j	09.70.83.19.70	
Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA	09.70.82.53.83	
Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	03.70.02.33.03	
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33	
	01.30.33.90.09	
Service assainissement GPS&O	En cas de vente immobilière vous devez fournir une	
	attestation de raccordement au réseau collectif	
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) :	
	01 39 70 20 00	
	Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00	
	(fuite, manque d'eau, affaissement,)	
	Création branchement d'eau : exclusivité SEFO,	
	demande de devis au 01 39 70 20 00	
	Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00	
Ecoles		
	09.66.12.17.02	
Ecole primaire Julien Cochin	64 Grande Rue 78580 Jumeauville	
	01.30.93.98.88	
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22	
	54 Rue de Mareil 78580 Maule	
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33	
	Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville	
Aide à la personne		
SOS Amitié	0.820.066.066	
ALLO Enfance maltraitée	119	
	Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures	
	téléphoniques	
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21	
	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30	
Aide aux victimes	08.84.23.46.37	

	N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
	0.800.20.22.23
Jeunes Violences Ecoute	Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Sidd IIIIO SCIVICC	01.30.83.61.00
Espace territorial d'Action Social / PMI	8 quater avenue de la Division Leclerc
	78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95
	20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Administrations	1 - b
Gendarmerie Nationale CPAM des Yvelines CAF	01.34.97.28.70
	106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
	3646
	78085 Yvelines Cedex 9
	0.820.257.810
	1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949
	2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960
	Assurance retraite
	01.34.79.49.00
Centre des Finances Publiques	1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
	A la Mairie d'Epône tous les lundis sur RDV au
Permanence Finances Publiques	01.34.79.22.94
	90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et	01.30.97.73.00
sociales	143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00
	20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07
	5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Epône
	Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines	Député de la 9 ^{ème} circonscription
Madame Sophie Primas	Monsieur Bruno MILLIENNE
Contact : s.primas@senat.fr	Mail: bruno.millienne@assemblee-nationale.fr
Sa permanence d'accueil des administrés :	
Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle	
Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41	
Sur rendez-vous le mardi matin	
Conseillers départementaux	Conseiller régional
Josette JEAN	Vincent POIRET
Patrick STEFANINI	

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 GRANDE RUE





 $\underline{\text{mairie.jumeauville@wanadoo.fr}} \qquad \text{Site internet: mairie-jumeauville.fr}$